

Procès-verbal d'une **séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)**, tenue le **18 septembre 2017 à 19 h 19**, au siège social de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, H7S 1M5, à laquelle séance sont présents :

Membres parents

ARISTIL, Eddy		
AZIZ, Asmaa		Absence motivée
BLANCHET, Nathalie	Représentante au CP	
BOUCHARD, Isabelle	Commissaire-parent	
FOURNIER, Kim		
LIBERGE, François-Hugues	Vice-présidence	Absence motivée
POULIN, Alexandre	Trésorerie	
RICARD, Julie	Présidence	
ROUSSEAU, Mélanie	Représentante au CP	
TAILLEFER, Monique	Secrétariat exécutif	
THÉBERGE, Jacques	Membre parent	

Substituts

COROIU, Valentin	Substitut no 2	Absence
LADRIÈRE, Nancy	Substitut no 1	Absence

Membres participants

ARSENAULT, André	Représentant du personnel enseignant	
DESROSIERS, Jean-Sébastien	Représentant de la direction générale	
CHARBONNEAU, Françoise	Commissaire	Absence motivée
CONTANT, Martin	Représentant - personnel de soutien	Absence motivée
COSSETTE, Geneviève	Représentante du personnel professionnel	Absence
GERMAIN, Lucie	Représentante des partenaires CISSS de Laval, direction DI-TSA-DP	Absente motivée
JEAN-BAPTISTE, Daphnée	Représentante du personnel enseignant	
PERSONNE	Représentante directions d'établissements	
SEGUIN, Annabelle	Représentante du personnel enseignant	

Public

MASSICOTTE, Josée	ROPPHL
-------------------	--------

Louise Émard agit comme secrétaire de la séance.

18 septembre 2017

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 17.

2. Questions du public;

Mme Josée Massicotte, du ROPPHL, souhaite que les organismes pertinents de services aux parents d'élèves HDAA, soient mieux connus des parents. Elle souhaite faire connaître ces organismes aux parents d'élèves qui ont un PI.

Elle se questionne à savoir pourquoi les parents d'élèves HDAA ne se déplacent pas? Pourquoi ne sont-ils pas présents? Comment connaître les familles d'élèves HDAA?

Dans une école où il a enseigné, André Arsenault arrivait à rejoindre les parents de cette clientèle par un agenda propre aux EDHAA. Cet agenda était spécifiquement pour eux.

Les suggestions suivantes sont apportées :

- Que l'enseignant achemine un document papier via l'élève.
- De joindre les parents par courriel, tout comme cela se fait pour le PI.
- Que le comité communication organise une stratégie au regard du site du CCSEHDAA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 18 septembre 2017;

Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance du 18 septembre 2017 :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Questions du public;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 18 septembre 2017;
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017;
6. Consultation : politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information;
7. Élections au CCSEHDAA : comment en assurer la transparence?
8. Assemblée générale du CCSEHDAA :
 - 8.1. Projet d'ordre du jour de l'AG du 2 octobre 2017;
 - 8.2. Procès-verbal de l'AG du 3 octobre 2016;
 - 8.3. Rapport annuel de la présidence;
 - 8.4. Postes en élection;
 - 8.5. Rôles et responsabilités du CCSEHDAA.
9. Mot des comités;
 - 9.1. Prix Persévérance;
 - 9.2. Ententes extraterritoriales;
 - 9.3. Communication et événements;
 - 9.4. CREBP (bilan en septembre) :
10. Plan de localisation : Jean-Sébastien Desrosiers
11. Mot de la présidente;
12. Parole à la commissaire-parent EHDA;
13. Parole aux représentants au Comité de parents;
14. Mot du directeur des Services éducatifs;

18 septembre 2017

15. Varia;
 - 15.1. Transport - Monique Taillefer;
 - 15.2. Surpopulation dans les écoles - Alexandre Poulin.
16. Date de la prochaine séance du CCSEHDAA;
17. Levée de la séance.

CCSEHDAA-2017-09-18-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017;

Page 4, point 7.3 : Communications et événements : Le compte-rendu de Monique Taillefer a été envoyé à tous les membres.

Page 4, point 8 : Guide aux parents à envoyer au Syndicat lavallois des employés de soutien scolaire : dès qu'il sera prêt nous leur ferons parvenir.

Page 5, point 12.2 : Service de garde au secondaire : M. Desrosiers mentionne que le service de garde à l'école Leblanc appelé « Le projet de surveillance animée », a été initié par des parents et qu'il a été piloté avec des partenaires communautaires. Cela a pris 2 ans pour le mettre en place, sans aucun financement du gouvernement. Ce sont des parents en collaboration avec l'ALDI, qui sont allés chercher des sources de financement. La Commission scolaire a pour sa part fourni les locaux. À ce jour, le service nommé comme un besoin était peu utilisé : 3 à 5 jeunes le fréquentaient.

5. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017;

Il est proposé par Eddy Aristil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du CCSEHDAA tenue le 5 juin 2017 avec les modifications suivantes :

Page 3, point 6 : Enlever le paragraphe existant et le remplacer par ce texte : **Alexandre Poulin fait une présentation informelle du budget, car ce que contient le dossier de la trésorerie du CCSEHDAA sur le site de la Commission scolaire ne reflétait pas tout ce qui devait y être inscrit et on y retrouve des transactions n'appartenant pas au comité. Un chèque de 400 \$ a été émis à l'école Jean-Piaget sur le budget 2016-2017. Il reste environ 34 \$ sur ce budget.**

CCSEHDAA-2017-09-18-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Consultation : « Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information »;

Les membres ont reçu les documents de consultation par courriel. Une copie leur est remise.

Il est proposé par Julie Ricard, et résolu à l'unanimité, que le CCSEHDAA donne son avis favorable à la consultation « **Politique de gestion intégrée et de sécurité de l'information** », telle que présentée par la Commission scolaire de Laval.

CCSEHDAA-2017-09-18-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Élections au CCSEHDAA – comment en assurer la transparence;

Après présentation du dossier et discussion, le comité mettra en place le fonctionnement suivant lors des élections à l'assemblée générale :

1. Que les bulletins de vote soient recueillis dans un contenant transparent;
2. Que le dépouillement des bulletins de vote se fasse dans la même pièce où se tient l'assemblée ou la séance;

18 septembre 2017

3. Aucun parent qui occuperait une fonction dans le processus des élections ne pourra se présenter à un poste en élection, ni ne peut voter.

La suggestion que les bulletins de vote soient lus à haute voix n'a pas été retenue.

8. Assemblée générale du CCSEHDAA :

8.1. Projet d'ordre du jour de l'AG du 2 octobre 2017;

8.2. Procès-verbal de l'AG du 3 octobre 2016;

8.3. Rapport annuel de la présidence;

8.4. Postes en élection;

8.5. Rôles et responsabilités du CCSEHDAA.

Ces points sont traités en bloc.

Jacques Théberge mentionne que M. Sylvain Chaput, alors directeur des Services éducatifs, aurait répondu aux questions du public lors de l'assemblée générale du 3 octobre 2016.

La feuille de présence devra comporter, en plus de ceux existants, les éléments d'information suivants : no de téléphone et adresse courriel.

Afin que les parents puissent poser leurs questions lors de l'assemblée générale, comme à chaque année, une feuille leur sera remise lors de la signature de la feuille de présences.

Le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du 2 octobre, le procès-verbal de l'AG du 3 octobre 2016 et les postes en élection sont discutés et seront reflétés dans les documents qui seront distribués lors de l'assemblée générale du 2 octobre prochain.

9. Mot des comités :

9.1. Prix Persévérance;

Mélanie Rousseau mentionne qu'il n'y a rien à ajouter au rapport de la séance du 5 juin.

9.2. Ententes extraterritoriales;

Une entente est en processus.

SUIVI

9.3. Communication et événements;

Asmaa Aziz a fait parvenir à Julie Ricard le titre des conférences que tiendra l'AQETA durant la prochaine année. Mme Ricard enverra le courriel à tous les membres. Les sujets sont :

- ✓ L'anxiété chez les jeunes;
- ✓ Les outils d'aide technologique au service des élèves;
- ✓ L'estime de soi/gestion des émotions.

Le comité est en accord avec ces thèmes.

Nous informerons l'AQETA que nous sommes d'accord avec les thèmes proposés.

SUIVI

9.4. CREBP.

Ce dossier sera traité à la rencontre de novembre.

10. Plan de localisation : Jean-Sébastien Desrosiers;

Jean-Sébastien Desrosiers mentionne que France Migneault a déposé le plan de localisation au mois d'avril dernier.

18 septembre 2017

Il distribue le document où figure la localisation de la clientèle EHDAA 2017-2018 en date du 22 août 2017. Il fait état de la situation. Les nouveaux modèles font que certaines classes particulières sont en diminution.

Il mentionne entre autres les éléments suivants :

- Soutien langagier : les modèles de service ont changé.
- Classes communication : ces classes s'éliminent par attrition, dû au nouveau modèle de service.

André Arsenault mentionne que le ministère de l'Éducation a changé les paramètres venant identifier un élève comme étant dysphasique.

Lors du dépôt du bilan CREBP, les Services éducatifs viendront expliquer les nouveaux modèles mis en place.

SUIVI

11. Mot de la présidente;

Mme Ricard remercie les membres pour l'année bien remplie. Elle enverra le rapport annuel 2016-2017.

SUIVI

Elle souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire à tous.

12. Parole à la commissaire-parent EHDAA;

Isabelle Bouchard souligne qu'il y aura plusieurs consultations pour l'année 2017-2018.

Exemples :

- Critères d'inscription
- Plan d'engagement;
- Terrains;
- Consultation sur une école idéale, école laboratoire, dont le nom n'est pas déterminé.

13. Parole à la représentante au Comité de parents;

Mélanie Rousseau mentionne que le projet éducatif devra obligatoirement se faire à compter de 2018-2019, selon la FCPQ.

14. Mot du directeur des Services éducatifs;

Jean-Sébastien Desrosiers privilégie l'approche de travail collaborative.

Il y aura beaucoup de travail en lien avec le CREBP cette année.

Le MEES a déposé de nouvelles mesures, dont :

- ✓ L'ajout d'un nombre d'heures pour les petits en éducation spécialisée.
- ✓ L'ajout de ressources dans les écoles, entre autres, en psychologie, en orthophonie et en psychoéducation.

Le chantier des places élèves est pratiquement réglé pour 2017-2018, mais pas pour 2018-2019.

À l'école Saint-Gilles il y aura des maternelles 4 ans pour les élèves TSA et DI.

Nous avons la chance d'être appuyés par la chaire de recherche ATOYAN pour les maternelles 4 ans.

18 septembre 2017

15. Varia :

15.1 Transport – Monique Taillefer;

Monique Taillefer mentionne que c'est la 1^{re} année qu'elle ne reçoit pas d'information de la CSDL pour le transport de sa fille. Ce sont les transporteurs/chauffeurs qui l'en ont informé.

Elle dénote un manque de communication avec les parents cette année. C'est très insécurisant.

Une élève s'est retrouvée avec 3 chauffeurs différents dans une journée. C'est très déstabilisant pour un élève différent.

Mélanie Rousseau mentionne qu'il y avait quelqu'un à l'accueil pour son enfant lors de son arrivée en transport à l'école, mais ni l'enseignante, ni la TES n'étaient au courant de l'existence de la procédure de débarquement de berline le matin de la rentrée.

M. Desrosiers reviendra sur l'aspect communication, il n'a pas la réponse présentement. **SUIVI**

Il validera, mais il est presque certain qu'il y a des procédures claires mises de l'avant par les écoles pour assurer la sécurité aux autobus pour le transport.

Madame Taillefer souhaite qu'on mette l'accent sur le transport pour cette année.

15.2 Surpopulation dans les écoles – Alexandre Poulin.

Alexandre Poulin apporte le point de la surpopulation dans les écoles.

Il n'y a pas d'ouverture d'école prévu pour l'année scolaire 2018-2019.

Mme Taillefer souligne que le CCSEHDAA s'est beaucoup débattu pour que la clientèle subisse le moins de changements possible. La stabilité est très importante pour ces élèves.

M. Desrosiers mentionne que d'ici 2030, que le ministère, dans la politique sur la réussite, souhaite que toutes les écoles soient mises à un niveau d'attente satisfaisant.

Isabelle Bouchard mentionne qu'il faut garder en mémoire d'apporter le point que les élèves HDAA ont besoin de stabilité, lors de la consultation sur les critères d'inscription. **SUIVI**

16. Date de la prochaine séance du CCSEHDAA;

La prochaine séance du CCSEHDAA se tiendra le lundi 2 octobre 2017 à la suite de l'assemblée générale, dans la salle du conseil des commissaires de la CSDL.

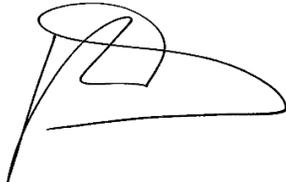
17. Levée de la séance.

À 22 h 04, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Ricard de lever la séance.

CCSEHDAA-2017-09-18-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monique Taillefer
Secrétaire exécutive



Julie Ricard
Présidente